

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 27 JUIN 2023 SUR LE 1<sup>ER</sup>  
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-06-434 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE  
ZONAGE 2007.07.291**

**Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné concernant la modification de plusieurs articles, avis public est donné de ce qui suit :**

**1. Adoption du premier projet de règlement**

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 5 juin 2023, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement suivant :

- *Règlement numéro 2023-06-434 amendant le Règlement numéro 2007.07.291 intitulé Règlement de zonage, afin de modifier plusieurs articles.*

**2. Assemblée publique de consultation**

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu **le mardi 27 juin 2023, 19h, à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

**3. Objet du premier projet de règlement**

Le premier projet de règlement numéro 2023-06-434 a pour objet de modifier :

- les dispositions relatives à la nomenclature des usages (commercial) ;
- les dispositions relatives au nombre de bâtiment principal autorisé sur un même terrain ainsi que les dispositions relatives au nombre d'usage principal autorisé sur un même terrain ;
- les dispositions relatives aux zones résidentielles, mixtes, agricoles, institutionnelles et publiques ;
- les dispositions relatives à l'usage résidentiel, bifamilial, trifamilial et multifamilial 4 logements, dans la zone MIX-03 ;
- le titre de l'article concernant les dispositions relatives aux zones I1-21 et I1-22 ;
- la numérotation de certains articles suite à l'adoption de règlement en 2014 ;
- l'ajout des dispositions concernant la transformation d'un bâtiment accessoire agricole en bâtiment accessoire résidentiel ;
- les dispositions concernant les abris ;
- les dispositions concernant les remises ;
- les dispositions concernant les piscines ;
- les dispositions concernant les usages accessoires ;
- les dispositions concernant les logements supplémentaires ou intergénérationnels ;
- les dispositions concernant les résidences de tourisme ;
- les dispositions concernant les usages et constructions accessoires (commerciaux) ;
- les dispositions concernant les usages agricoles ;
- les dispositions concernant les cantines mobiles ;
- les dispositions concernant les déblais et remblais ;
- les dispositions concernant les matériaux extérieurs prohibés ;
- les dispositions concernant l'affichage ;
- les dispositions la terminologie d'abri d'auto ;
- les limites des zones MIX-01 et MIX-02 ;
- autoriser les usages R2, R3 et R4 dans la zone I1-22.

**4. Zone concernée**

Le projet de règlement concerne l'ensemble des zones de la municipalité.

**5. Consultation du projet de règlement**

Le premier projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Sabine, ce 6<sup>e</sup> jour de juin 2023.